

Paris, le 30 janvier 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Réforme des modes de financement et de régulation : la FNI très inquiète sur l'avenir des IDEL et de leur indépendance

Le rapport sur la Réforme des modes de financement et de régulation présenté ce mardi 29 janvier dans le cadre du plan "Ma santé 2022", prône la mutation vers un « modèle combiné ». En réalité, il s'agit de faire basculer le modèle de financement de l'ensemble des acteurs, libéraux et hospitaliers, vers la forfaitisation collective.

La FNI qui rappelle l'attachement des infirmières et infirmiers libéraux à leur mode d'exercice libéral et indépendant, voit dans ce changement de mode de rémunération une volonté d'étatisation du système et de dynamitage de la convention.

En inscrivant la rémunération des infirmières et infirmiers libéraux dans des logiques collectives et partagées avec un ensemble d'acteurs libéraux et hospitaliers, que ce soit dans le cadre d'une rémunération à l'épisode de soin, pour la prise en charge des pathologies chroniques, ou la coordination à l'échelle des territoires, ce système qui contourne les tarifs conventionnels, vise à instaurer de nouvelles chefferies au sein des équipes de soignants et des liens nouveaux de subordination entre ceux qui géreront et distribueront les enveloppes et ceux qui les recevront.

Ce bouleversement annoncé, en plus d'être une usine à gaz inédite, rend le système totalement illisible.

La FNI considère que les mesures contenues dans ce rapport vont aggraver tous les déséquilibres actuels en décourageant la productivité des IDEL qui aujourd'hui portent à bout de bras l'accès aux soins de proximité et le maintien à domicile dans les territoires, au bénéfice des patients les plus fragiles.

La FNI, qui négocie des évolutions conventionnelles, depuis près de deux ans avec l'assurance maladie est particulièrement inquiète. Elle demande une rencontre d'urgence sur le sujet avec la ministre de la Santé d'une part, et le directeur général de l'Assurance Maladie, d'autre part, afin d'éclaircir les risques que fait peser la réforme sur un système conventionnel garant de l'équité des patients dans le système de soins.

Pour la FNI, une chose est certaine, les IDEL n'accepteront pas de sacrifier leur indépendance économique pour des forfaits incertains qui sont susceptibles de les mener à la précarité.

#### **Contact presse**

**Fédération Nationale des Infirmiers : 01 47 42 94 13**